



DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2021-2022

Validées en Comité Directeur le 11/06/2021

WWW.LOIREBASKETBALL.ORG



DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2021-2022

DISPOSITIONS FINANCIÈRES FÉDÉRALES

Paiement au Comité Départemental Loire Basketball –
BP90144 – 42012 ST ETIENNE CEDEX 02

RÉAFFILIATION STRUCTURE DE MOINS DE 50 LICENCIÉS

	FFBB	Ligue ARA	CD42	TOTAL
Association « 5x5 + 3x3 + VxE » Association « 3x3 + VxE » Association « VxE » Etablissement « 5x5 » Etablissement « 3x3 + VxE » Etablissement « VxE »	112.80€	18.60€	18.60€	150.00€

RÉAFFILIATION STRUCTURE DE PLUS DE 50 LICENCIÉS

	FFBB	Ligue ARA	CD42	TOTAL
Association « 5x5 + 3x3 + VxE » Association « 3x3 + VxE » Association « VxE » Etablissement « 5x5 » Etablissement « 3x3 + VxE » Etablissement « VxE »	187.80€ 187.80€ 187.80€ 112.80€ 112.80€ 112.80€	18.60€	18.60€	225.00€ 225.00€ 225.00€ 150.00€ 150.00€ 150.00€

NOUVELLE STRUCTURE

	FFBB	Ligue ARA	CD42	TOTAL
Association « 5x5 + 3x3 + VxE » Association « 3x3 + VxE » Association « VxE » Etablissement « 5x5 » Etablissement « 3x3 + VxE » Etablissement « VxE »	100.00€	10.00€	10.00€	120.00€

Union d'Association (gratuite) – 1 abonnement revue Basket Ball	75.60€
Abonnement à la revue Basket Ball	75.60€

DROIT DE LICENCE JOUEUR NON FORMÉ LOCALEMENT (JFLN) - EXTRACOMMUNAUTAIRE LICENCE ORANGE

Le montant du droit s'entend hors licence et hors assurance

Championnat Régional qualificatif au championnat de France	Cf. FFBB
Championnat Régional non qualificatif au championnat de France	Gratuit
Championnat Départemental	Gratuit
1 ^{ère} licence (création et mutation)	Gratuit

DISPOSITIONS FINANCIÈRES RÉGIONALES

Paiement au Comité Départemental Loire Basketball –
BP90144 – 42012 ST ETIENNE CEDEX 02

Se reporter aux Dispositions Financières de la Ligue Auvergne Rhône Alpes



DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2021-2022

DISPOSITIONS FINANCIÈRES DÉPARTEMENTALES
 Paiement au Comité Départemental Loire Basketball –
 BP90144 – 42012 ST ETIENNE CEDEX 02

COTISATION DÉPARTEMENTALE	
Club de moins de 50 licenciés	150.00€
Club de plus de 50 licenciés	190.00€
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL : ENGAGEMENT + FRAIS ADMINISTRATIFS	
Senior PR et D2	150.00€
Senior D3 à D5	130.00€
U20	100.00€
U18F / U17M	100.00€
U15	100.00€
U13	100.00€
Jeunes U18F – U17M – U15 – U13 (3 ^{ème} phase)	50.00€
Remboursement Jeunes non Qualifiés en Ligue	Cf. Ligue
Mini-Basket U9/U11 (incluant Fête du Mini-Basket)	60.00€
Section baby-Basket U7 (incluant plateaux et Fête du Baby-Basket)	20.00€
Coupe Pierre Maisonnial	50.00€
Challenge Jeunes Noël Grange	20.00€
Coupes Annexes	20.00€
PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
Dirigeants (Président - Trésorier - Correspondant) non licenciés au 1 ^{er} août de la saison en cours	50.00€
Changement de joueur brûlé par la commission sportive	12.00€
Engagements Hors délai	60.00€
Feuille incomplète ou non conforme (Seniors - U18F - U17M - U15 - U13)	10.00€
Absence Délégué de club séniors PR, D2 et jeunes D1	120.00€
Absence Délégué de club autre cas	30.00€
Absence de personne majeure licenciée sur la feuille de marque	30.00€
Absence d'entraîneur licencié sur la feuille de marque	30.00€
Feuille de match en retard (S+2) – 1 ^{ère} demande au BO	30.00€
Feuille de match en retard (S+3) – 1 ^{er} rappel au BO	20.00€
Feuille de match en retard (S+5) – 2 ^{ème} rappel au BO	Match perdu
- Ces trois pénalités sont cumulables	
Résultat non saisi (lundi à 12h00) ou erroné : par résultat manquant	10.00€
Résultat non saisi lors des deux derniers matches Seniors, ainsi que lors des 2 derniers matches de la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} phase championnat Jeunes	20.00€

DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2021-2022

Changement d'horaire hors délai (Senior + Jeunes)	10.00€
<u>Forfait Général avant la première journée (les droits d'engagement restent acquis)</u>	
Forfait général jeunes (phase 1/2)	20.00€
Forfait général jeunes (phase 3)	140.00€
Forfait général seniors – U20 (en cours de championnat)	180.00€
Forfait simple jeunes (phase 1/2)	20.00€
Forfait simple jeunes (phase 3 aller)	20.00€
Forfait simple jeunes D1 - (phase 3 retour)	100.00€
Forfait simple jeunes D2 – D3 (phase 3 retour)	70.00€
Forfait simple senior – U20 (phase aller)	35.00€
Forfait simple senior – U20 (phase retour)	120.00€
Forfait Coupe Pierre Maisonnial	140.00€
Forfait Challenge Jeunes et Coupes Annexes (phases éliminatoires)	20.00€
Forfait Challenge Jeunes et Coupes Annexes (à compter des 1/2 finales)	100.00€
Forfait phase finale départementale	120.00€
Forfait Finale Départementale Jeunes et Seniors	250.00€
Frais de dossier (partagés)	60.00€
Liste de joueurs brûlés hors délais	50.00€
Rencontre perdue par pénalité – Seniors – U20 – U18F -U17M	45.00€
Rencontre perdue par pénalité – U15 – U13	25.00€
Charte de l'entraîneur U15 – U13 non respectée	50.00€
Licence manquante Senior – U20 – U18F – U17M (maxi 75€ par match)	15.00€
Licence manquante U15 – U13 (maxi 50€ par match)	10.00€
Réclamation – Pose de la réclamation	160.00€
Réclamation – Remboursement en cas de bien fondé	80.00€
- Si match à rejouer : Frais d'arbitrage à la charge du comité en cas de rencontre à désignation officielle CDO – à la charge des deux clubs dans les autres cas	
Non utilisation e-marque en PR/D1 ou D2 (séniors et jeunes)	20.00€
Non utilisation e-marque autres divisions	10.00€
<u>Absence à l'Assemblée Générale</u>	150.00€
<u>Pénalités Mini Basket</u>	
Rencontre perdue par pénalité	20.00€
Feuille de marque non conforme	10.00€
Absence d'entraîneur majeur licencié sur la feuille de marque	10.00€
Absence Délégué de club	20.00€
Participation à deux rencontres le même weekend sportif	10.00€
Licence manquante Mini (maxi 30€ par match)	10.00€
Licence manquante Entraîneur	10.00€
Feuille manquante	10.00€

DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2021-2022

Forfait Mini Basket (si non déplacement en phase aller, match retour inversé)	20.00€
Fautes Techniques & Disqualifiantes SR infligées en compétitions départementales	
- 1 ^{ère} Faute	10.00€
- 2 ^{ème} Faute	20.00€
VENTES DIVERSES	
Livret Technique : 7-11 ans – 11-13 ans	35.00€
STAGES DIVERS	
Formation arbitres recyclage début de saison	20.00€
Formation arbitre départemental et « Potentiel Régional »	80.00€
Examen arbitre (candidat libre)	50.00€
Formation OTM Régional (e-marque uniquement)	40.00€
Formation OTM Régional (complète)	80.00€
Formation de cadre (par délégation de la Ligue)	Cf. Ligue
Intervention Technique du CTF – Séance d'entraînement	40.00€
Intervention Technique du CTF – Accompagnement de projet club	Gratuit
FRAIS DIVERS	
Frais de délégué par rencontre à la demande du Comité	10.00€ + IK
Frais de délégué par rencontre à la demande et à la charge des clubs	20.00€ + IK
Frais de juge unique	15.00€ + IK
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U13	23.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U15 à U20	26.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat Seniors D2 à D4	28.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat Seniors PR	30.00€
OTM désignés pour les finales (le match)	10.00€
Montant de l'indemnité kilométrique	0.36€
CAUTIONS DIVERSES	
Caution prêt de l'arche gonflable	150.00€
Caution prêt de la structure gonflable	1500.00€
Caution prêt de la ½ structure gonflable	750.00€
Caution prêt de panneaux de Mini Basket (par panneau)	300.00€

Les groupements sportifs doivent régler au Comité les sommes réclamées par le Trésorier Général dans les 8 jours suivant la réception des factures.

Le règlement des licences se fait en 4 fois :

- 1^{er} acompte - 15 septembre de la saison en cours
- 2^{ème} acompte - 15 octobre de la saison en cours



DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2021-2022

- 3^{ème} acompte - 15 décembre de la saison en cours
- Solde - 15 mars de la saison en cours

Les Clubs n'ayant pas réglé les factures Comité dans un délai d'un mois après leur édition, seront soumis à une pénalité forfaitaire de 50.00€ pour ouverture de dossier et d'une majoration de 10% du montant impayé.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2021-2022

Indemnités assujetties à l'URSSAF

Des fiches de paie seront établies pour les cas suivants

<u>INTERVENTIONS DES CADRES ARBITRES</u>	
Coordonnateur de stage (formateur labellisé)	40.00€
Indemnité de Formateur Arbitre Labellisé (la journée)	35.00€
Indemnité de Formateur Arbitre Labellisé (la ½ journée)	17.50€
Frais de formation Arbitre et OTM (la journée)	30.00€
Frais de formation Arbitre et OTM (la ½ journée)	15.00€
Evaluation d'arbitres	20.00€
<u>INTERVENTIONS DES CADRES TECHNIQUES</u>	
Parcours de Performance Fédéral	
Intervention à la journée :	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	35.00€
- Encadrement (BPJEPS – ER – CQP – Prof EPS)	30.00€
- Encadrement (EJJ – U7/U11 – U13/U20 – Etudiant STAPS et ESPE)	25.00€
- Encadrement (autre cas)	20.00€
Intervention demi-journée, séance, match :	
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	17.50€
- Encadrement (BPJEPS – ER – CQP – Prof EPS)	15.00€
- Encadrement (EJJ – U7/U11 – U13/U20 – Etudiant STAPS et ESPE)	12.50€
- Encadrement (autre cas)	10.00€
Contrôle match charte U15 et U13 (à la demande de la CT)	15.00€
Contrôle match charte U15 et U13 (à la demande et à la charge du club)	20.00€ + IK
Opération « Faites du Basket – Centre Génération Basket » (la journée)	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
- Encadrement (autres cadres diplômés)	30.00€
- Encadrement (Animateur U7/U11 – Initiateur U13/U20)	20.00€
Formation des Cadres (Brevets Fédéraux)	
Intervention à la journée :	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
Intervention à la demi-journée, séance, évaluation :	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	20.00€
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	20.00€
Repas, forfait (stage à la journée)	8.00€
Nuitée de stage	30.00€
Pour la saison en cours, l'indemnité kilométrique sera de	0.36€